

Politique inclusive: besoins éducatifs spéciaux

La philosophie

La mission, la vision et les valeurs organisationnelles de l'école secondaire publique Mille-Îles s'appliquent à sa philosophie des élèves ayant des besoins particuliers. Ainsi, l'école secondaire publique Mille-Îles s'engage à offrir aux élèves ayant des besoins particuliers un milieu d'apprentissage francophone, dynamique, chaleureux et propice à leur réussite personnelle, scolaire et sociale, tout en leur fournissant les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement et à leur succès dans un monde en changement.

L'école secondaire publique Mille-Îles offre une gamme de services et de programmes diversifiés dans le domaine des élèves ayant des besoins particuliers. L'école secondaire publique Mille-Îles préconise le modèle d'intégration pour les élèves lorsque le placement dans une classe ordinaire, conjugué aux services aux élèves ayant des besoins particuliers, et tel qu'il est défini par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), et un plan d'enseignement individualisé (PEI), répond aux besoins de l'élève en premier lieu tout en prenant en considération les préférences parentales.

Les approches

De différentes approches sont favorisées pour faciliter la démarche d'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux tout en répondant aux exigences de l'IB:

- L'enseignement est adapté de différentes façons: enseignement plus concret par l'utilisation de supports physiques, reformulation des consignes ou des explications, renforcement des comportements attendus...;
- L'enseignement est diversifié: enseignement coopératif, travaux en équipe, aide individualisée, récupération, enseignement inversé, l'utilisation des technologies;
- La collaboration entre les membres de l'équipe de travail, les parents et la direction est encouragée;
- L'ajout de ressources humaines est établi depuis plusieurs années;
- La formation continue est favorisée et permet d'actualiser et d'approfondir les connaissances sur les difficultés des élèves.
- L'accompagnement par une équipe de professionnels: psychologue, technicien en éducation spécialisée, agent de réadaptation ainsi que plusieurs autres professionnels selon les besoins requis.

Il va sans dire que toutes ces approches contribuent grandement au succès de l'inclusion des élèves, qui constitue avant tout un succès d'équipe.



Identification des besoins particuliers

Lorsque l'école reçoit des élèves en provenance du primaire ou d'autres écoles secondaires, elle s'assure d'obtenir toutes les informations concernant le dossier des élèves pour qui des mesures adaptatives étaient appliquées à l'école d'origine (plans d'intervention). L'école s'assure du transfert du dossier d'aide particulière, s'il y a lieu.

Au besoin, des rencontres entre les intervenants des différents milieux sont organisées afin d'assurer la meilleure transmission possible des informations. Au besoin, des rencontres avec les parents, les enseignants concernés ainsi que la direction peuvent avoir lieu afin de mieux comprendre les besoins de l'élève.

En cours d'année, s'il y a lieu, des informations sont recueillies afin de préciser l'évolution des besoins des élèves.

Pour faciliter l'admissibilité des élèves

Les mesures adaptatives nécessaires sont mises en place et consignées au plan d'intervention de l'élève afin de le soutenir dans ses apprentissages. Des formations sur les outils d'aide technologique et sur la différenciation pédagogique sont offertes aux enseignants. Certaines stratégies et moyens pour aider l'élève dans son cheminement sont discutés en rencontre avec les parents afin de lui permettre d'atteindre les objectifs visés.

Au besoin, un soutien personnel individualisé est mis en place pour les élèves.

Mesures adaptatives privilégiées

- Utilisation d'ordinateurs pour les élèves ayant des difficultés motrices ainsi que pour les élèves dyslexiques et dysorthographiques.
- Utilisation de logiciels tels que Word Q, qui permet la prédiction de mots et la lecture des textes, et Antidote.
- Utilisation de logiciels tels que Kurzweil, qui permet la transcription de langage oral au texte écrit.
- Utilisation d'un dictionnaire électronique dans les matières où il est permis selon le plan d'intervention.
- Augmentation du 1/2 du temps permis pour effectuer une tâche.
- Possibilité d'isoler l'élève pour une tâche donnée.
- Toute autre mesure jugée pertinente au soutien de l'élève dans la mesure où elle est permise par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO).





Accompagnement professionnel

Selon les besoins des élèves, différents professionnels peuvent se joindre à l'équipe enseignante afin de soutenir l'élève dans ses démarches d'apprentissage. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou d'un suivi régulier, les professionnels suivants sont disponibles afin de permettre l'inclusion efficace de tous les élèves: travailleur social, technicien en éducation spécialisée, agent de réadaptation, conseiller en orientation, infirmier, etc.

Dans l'éventualité où d'autres professionnels pourraient jouer un rôle important dans nos démarches d'inclusion, nous avons d'excellents liens avec divers partenaires des autres réseaux de l'éducation et de la santé.

Nous disposons donc de l'ensemble des ressources nécessaires pour mener à bien l'inclusion de tout élève ayant des besoins relatifs à son inclusion, et ce, à court, moyen et long terme.

Cette politique a été conçue en consultant, adaptant et en incorporant les détails des documents:

- ["Plan des programmes et services pour les élèves ayant des besoins particuliers"](#) du CEPEO
- ["La politique inclusive: besoins éducatifs spéciaux"](#) des Écoles secondaires Hubert-Maisonneuve, Rive-Nord et Saint-Gabriel.

